

En finir avec l'affaire Benzaza



Pas un jour sans que l'affaire « Benzaza », arrivée lors du CF6 ne défraye la chronique, y compris celle de la Mare !

Rappel des faits : le dénommé Benzaza a été surpris à deux reprises en train de violenter son grément (dixit la police de la Mare). Malgré l'indignation du contrevenant, et son argumentation fournie, la sanction est tombée : disqualification sans autre forme de procès.

La cour a ensuite fait preuve de mansuétude en réintégrant le malheureux à l'une des manches. On ne sait pas encore si cette réintégration s'est faite suite à des pressions sur la justice, étant donné le lien extrêmement intime existant entre le protagoniste et notre président...

Mr Benzaza a été reçu par la commission des sages du club afin d'entendre sa version des faits. Le malheureux a reconnu les faits, mais a cependant indiqué que c'était la première fois que de telles règles étaient appliquées. Il a donc plaidé sa cause en indiquant qu'il se considérait un peu comme un bouc émissaire. De plus il a indiqué que selon lui la fameuse règle 42 en cause était difficilement applicable sur la Mare.

Un « brainstorming » a donc été organisé par la commission des sages, afin de définir la meilleure méthode. En voici le résultat :

- Méthode Bachar : ça gigote trop, on balance du gaz moutarde, et si ça ne suffit pas, un petit scud
- Méthode Bayrou, reprise depuis par la RATP : une bonne taloche
- Méthode SM (attention ne pas se méprendre SM signifie Sanction Maximale) : on demande au contrevenant d'enlever sa petite combinaison néoprène ajustée, et il reçoit 10 coups de fouëts, puis 20 – ou plus sur demande - en cas de récidive. Les menottes peuvent aussi être utilisées en cas de besoin.

Plus sérieusement il a été évoqué que sur la Mare, la règle suivante pourrait être appliquée :

1/1er mouvement suspect : Avertissement

2/2eme occurrence : pénalité d'un tour

3/A partir de la 3eme occurrence : pénalité de 2 tours à chaque fois

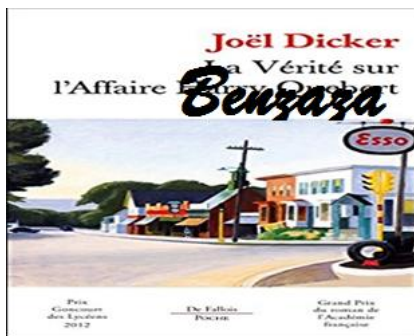
Le conseil serait intéressé à connaître l'avis des coureurs sur ce sujet sensible.

Pour ce qui est du CF7, Bertrand Le Rossignol a une fois de plus montré qu'il était possible de gagner sans se transformer en Shadock ! Exemple à suivre !

Ils pompaient... ils pompaient.



Alors après le triomphe de l'affaire Harry Quebert, devrait bientôt sortir en kiosque le futur best-seller nommé « La vérité sur l'affaire Benzaza ».



Les droits seront reversés aux victimes de disqualifications abusives.

A bientôt sur la Mare

Emile Martinie